

LE
RÈGNE ANIMAL

DISTRIBUÉ D'APRÈS SON ORGANISATION,

POUR SERVIR DE BASE

A L'HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX

ET D'INTRODUCTION A L'ANATOMIE COMPARÉE.

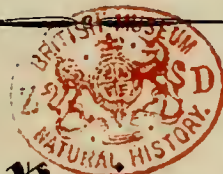
PAR M. LE BARON CUVIER,

GRAND OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, CONSEILLER-D'ÉTAT ET AU CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, MEMBRE DES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS ROYALES DES SCIENCES DE LONDRES, DE BERLIN, DE PÉTÉRSBOURG, DE STOCKHOLM, D'ÉDIMBOURG, DE COPENHAGUE, DE GÖTTINGUE, DE TURIN, DE BAVIÈRE, DE MODÈNE, DES PAYS-BAS, DE CALCUTTA, DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LONDRES, etc.

AVEC FIGURES DESSINÉES D'APRÈS NATURE.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE.

TOME II.



Paris,

CHEZ DÉTERVILLE, LIBRAIRE,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 8;

ET CHEZ CROCHARD, LIBRAIRE,

CLOÎTRE SAINT-BENOÎT, N° 16.

=
1829.

TABLE MÉTHODIQUE

DU TOME SECOND.

	Pag.		Pag.
REPTILES.	1	IGUANIENS.	32
Leur division en or-		Agamiens.	<i>ib.</i>
dres.	4	Stellions.	<i>ib.</i>
CHÉLONIENS.	5	Cordyles.	<i>ib.</i>
Tortues.	8	Stellions ordina-	
Tortues de terre. .	9	res.	33
Tort. d'eau douce.	10	Queues rudes ou	
Tort. à boîte.	12	doryphores. . .	34
Chelouures. . . .	<i>ib.</i>	Fouette-queues. .	<i>ib.</i>
Tortues de mer. .	<i>ib.</i>	Agames.	35
Sphargis.	14	Agames ordina-	
Chelides ou tor-		res.	<i>ib.</i>
tues à gueule. . .	<i>ib.</i>	Tapayes.	37
Tortues molles ou		Changeants.	<i>ib.</i>
Trionyx.	15	Leioplepis.	<i>ib.</i>
SAURIENS.	16	Tropidolepis.	38
CROCODILIENS.	17	Lepozomes.	<i>ib.</i>
Crocodiles.	<i>ib.</i>	Galeotes.	<i>ib.</i>
Gavials.	19	Lophyres.	39
Crocodiles pro-		Gonocéphales. . . .	<i>ib.</i>
pres.	20	Lyriocéphales. . . .	40
Caïmans ou Alli-		Physignathes. . . .	41
gators	22	Istiures.	<i>ib.</i>
LACERTIENS.	24	Dragons.	42
Monitors ou Tupi-		Sitanes.	43
nambjs.	<i>ib.</i>	Ptérodactyles. . .	<i>ib.</i>
Monitors propres.	25	Iguaniens propres.	<i>ib.</i>
Dragonnes.	27	Iguanes.	44
Sauvegardes. . . .	28	Ophryesses.	46
Ameivas.	29	Basilics.	<i>ib.</i>

RÈGNE ANIMAL

DISTRIBUÉ D'APRÈS SON ORGANISATION.

TROISIÈME CLASSE DES ANIMAUX VERTÉBRÉS.

LES REPTILES.

LES reptiles ont le cœur disposé de manière qu'à chaque contraction, il n'envoie dans le poumon qu'une portion du sang qu'il a reçu des diverses parties du corps, et que le reste de ce fluide retourne aux parties sans avoir passé par le poumon, et sans avoir respiré.

Il résulte de là que l'action de l'oxygène sur le sang est moindre que dans les mammifères, et que, si la quantité de respiration de ceux-ci, où tout le sang est obligé de passer par le poumon avant de retourner aux parties, s'exprime par l'unité, la quantité de respiration des reptiles devra s'exprimer par une fraction d'unité d'autant plus petite, que la portion de sang qui se rend au poumon, à chaque contraction du cœur, sera moindre.

Comme c'est la respiration qui donne au sang sa chaleur, et à la fibre la susceptibilité pour l'irritation nerveuse, les reptiles ont le sang froid, et les forces musculaires moindres en totalité que les

quadrupèdes, et à plus forte raison que les oiseaux ; aussi n'exercent-ils guère que les mouvements du ramper et du nager : et, quoique plusieurs sautent et courent fort vite en certains moments, leurs habitudes sont généralement paresseuses, leur digestion excessivement lente, leurs sensations obtuses, et dans les pays froids ou tempérés, ils passent presque tous l'hiver en léthargie. Leur cerveau proportionnellement très petit n'est pas aussi nécessaire que dans les deux premières classes à l'exercice de leurs facultés animales et vitales ; leurs sensations semblent moins se rapporter à un centre commun ; ils continuent de vivre et de montrer des mouvements volontaires, un temps très considérable après avoir perdu le cerveau, et même quand on leur a coupé la tête. La connexion avec le système nerveux est aussi beaucoup moins nécessaire à la contraction de leurs fibres, et leur chair conserve son irritabilité bien plus long-temps après avoir été séparée du reste du corps que dans les classes précédentes ; leur cœur bat plusieurs heures après qu'on l'a arraché, et sa perte n'empêche pas le corps de se mouvoir encore long-temps. On a remarqué dans plusieurs, que le cervelet est d'une petitesse extrême, ce qui est assez d'accord avec leur peu de propension au mouvement.

La petitesse des vaisseaux pulmonaires permet aux reptiles de suspendre leur respiration sans arrêter le cours du sang ; aussi plongent-ils plus ai-

sément et plus long-temps que les mammifères et les oiseaux. Les cellules de leur poumon étant moins nombreuses, parce qu'elles ont moins de vaisseaux à loger sur leurs parois, sont beaucoup plus larges, et ces organes ont quelquefois la forme de simples sacs à peine celluloux.

Du reste, les reptiles sont pourvus de trachée artère et de larynx, quoiqu'ils n'aient pas tous la faculté de faire entendre une voix.

N'ayant point le sang chaud, ils n'avaient pas besoin de téguments capables de retenir la chaleur; et ils sont couverts d'écailles ou simplement d'une peau nue.

Les femelles ont un double ovaire et deux oviductus; les mâles de plusieurs genres ont une verge fourchue ou double; dans le dernier ordre (celui des batraciens), ils n'ont pas de verge du tout.

Aucun reptile ne couve ses œufs. Dans plusieurs genres des batraciens, les œufs ne sont fécondés qu'après avoir été pondus; aussi n'ont-ils qu'une enveloppe membraneuse. Les petits de ce dernier ordre ont, au sortir de l'œuf, la forme et les branchies des poissons, et quelques genres conservent ces organes, même après le développement de leurs poumons. Dans plusieurs des reptiles qui pondent des œufs, notamment dans les couleuvres, le petit est déjà formé et assez avancé dans l'œuf au moment où la mère fait sa ponte, et il en est même

des espèces que l'on peut rendre à volonté vivipares en retardant leur ponte (1).

La quantité de respiration des reptiles n'est pas fixe, comme celle des mammifères et des oiseaux ; mais elle varie avec la proportion du diamètre de l'artère pulmonaire comparé à celui de l'aorte. Ainsi les tortues, les lézards, respirent beaucoup plus que les grenouilles, etc. De là des différences d'énergie et de sensibilité beaucoup plus grandes qu'il ne peut en exister d'un mammifère à un autre, d'un oiseau à un autre.

Aussi les reptiles présentent-ils des formes, des mouvements et des propriétés beaucoup plus variés que les deux classes précédentes ; et c'est surtout dans leur production que la nature semble s'être jouée à imaginer des formes bizarres, et à modifier dans tous les sens possibles le plan général qu'elle a suivi pour les animaux vertébrés, et spécialement pour les classes ovipares.

La comparaison de leur quantité de respiration et de leurs organes de mouvement a donné lieu cependant à M. Brongniart de les diviser en quatre ordres (2), savoir :

LES CHÉLONIENS (OU TORTUES), dont le cœur a deux oreillettes, et dont le corps, porté sur quatre

(1) Par exemple, les couleuvres lorsqu'on les prive d'eau, ainsi que l'a expérimenté M. Geoffroy.

(2) Al. Brongniart, *Essai d'une classification naturelle des reptiles*, Paris 1805, et dans les *Mém. des savants étrang.*, présentés à l'Institut ; tom. I, p 587.

pieds, est enveloppé de deux plaques ou boucliers formés par les côtes et le sternum.

LES SAURIENS (OU LÉZARDS), dont le cœur a deux oreillettes, et dont le corps, porté sur quatre ou sur deux pieds, est revêtu d'écailles.

LES OPHIDIENS (OU SERPENTS), dont le cœur a deux oreillettes, et dont le corps reste toujours dépourvu de pieds.

LES BATRACIENS, dont le cœur n'a qu'une oreillette, dont le corps est nu, et dont la plupart passent, avec l'âge, de la forme d'un poisson respirant par des branchies, à celle d'un quadrupède respirant par des poumons. Quelques-uns cependant ne perdent jamais leurs branchies, et il y en a qui n'ont jamais que deux pieds (1).

LE PREMIER ORDRE DES REPTILES,

OU LES CHÉLONIENS,

Plus connus sous le nom de Tortues, ont le cœur composé de deux oreillettes, et d'un ventricule à deux chambres inégales qui communiquent en-

(1) D'autres auteurs, comme Merrem, font une autre répartition des sauriens et des ophidiens. Ils détachent les crocodiles pour en faire un ordre à part, et réunissent au contraire au reste des sauriens, la première famille des ophidiens, ou les anguis, distribution qui repose sur quelques particularités de l'organisation des crocodiles, et sur une certaine ressemblance des anguis avec les lézards. Nous avons cru suffisant d'indiquer ces rapports presque tous intérieurs, en conservant néanmoins une division d'une application plus facile.

semble. Le sang du corps entre dans l'oreillette droite ; celui du poumon, dans la gauche ; mais les deux sangs se mêlent plus ou moins en passant par le ventricule.

Ces animaux se distinguent au premier coup d'œil par le double bouclier dans lequel le corps est enfermé, et qui ne laisse passer au dehors que leur tête, leur cou, leur queue et leurs quatre pieds.

Le bouclier supérieur, nommé *carapace*, est formé par leurs côtes, au nombre de huit paires, élargies et réunies par des sutures dentées entre elles, et avec des plaques adhérentes à la portion annulaire des vertèbres dorsales, en sorte que toutes ces parties sont privées de mobilité. Le bouclier inférieur, appelé *plastron*, est formé de pièces qui représentent le sternum, et qui sont ordinairement au nombre de neuf (1). Un cadre composé de pièces osseuses auxquelles on a cru trouver quelque analogie avec la partie sternale ou cartilagineuse des côtes, et qui demeure même dans un sous-genre à l'état cartilagineux, entoure la carapace en ceignant et réunissant toutes les côtes qui la composent. Les vertèbres du cou et de la queue sont donc les seules mobiles.

Ces deux enveloppes osseuses étant recouvertes immédiatement par la peau ou par les écailles, l'o-

(1) Voyez Geoffroy, Ann. du Mus., t. XIV, p. 5. Consultez aussi sur toute l'ostéologie des tortues, mes Recherches sur les Ossements fossiles, tom. V, 2^e partie.

moplate et tous les muscles du bras et du cou, au lieu d'être attachés sur les côtes et sur l'épine, comme dans les autres animaux, le sont dessous; il en est de même des os du bassin et de tous les muscles de la cuisse, ce qui fait que la tortue peut être appelée, à cet égard, un animal *retourné*.

L'extrémité vertébrale de l'omoplate s'articule avec la carapace; et l'extrémité opposée, que l'on peut croire analogue à la clavicule, s'articule avec le plastron, en sorte que les deux épaules forment un anneau dans lequel passent l'œsophage et la trachée.

Une troisième branche osseuse, plus grande que les deux autres, et dirigée en bas et en arrière, représente, comme dans les oiseaux, l'apophyse coracoïde, mais son extrémité postérieure reste libre.

Les poumons sont fort étendus et dans la même cavité que les autres viscères (1). Le thorax étant immobile dans le plus grand nombre, c'est par le jeu de la bouche que la tortue respire, en tenant les mâchoires bien fermées, et en abaissant et élevant alternativement son os hyoïde : le premier mouvement laisse entrer l'air par les narines; et, la langue fermant ensuite leur ouverture intérieure,

(1) Remarquez que, dans tous les reptiles où le poumon pénètre dans l'abdomen (et le crocodile est le seul où cela ne soit pas), il est enveloppé, comme les intestins, par un repli du péritoine, qui le sépare de la cavité abdominale.

le deuxième mouvement contraint cet air à pénétrer dans le poumon (1).

Les tortues n'ont point de dents ; leurs mâchoires sont revêtues de cornes comme celles des oiseaux , excepté dans les chélydes , où elles ne sont garnies que de peau. Leur caisse et leurs arcades palatines sont fixées au crâne et immobiles ; leur langue est courte , hérissée de filets charnus ; leur estomac simple et fort ; leurs intestins de longueur médiocre et dépourvus de cœcum. Elles ont une fort grande vessie.

Le mâle a une verge simple et considérable ; la femelle produit des œufs revêtus d'une coque dure. On reconnaît souvent le mâle à l'extérieur , parce que son plastron est concave.

Les tortues sont très vivaces ; on en a vu se mouvoir sans tête pendant plusieurs semaines ; il leur faut très peu de nourriture , et elles peuvent passer des mois entiers et même des années sans manger.

Les chéloniens , tous réunis par Linnæus dans le genre

DES TORTUES. (TESTUDO. L.)

Ont été divisés en cinq sous-genres , principalement d'après les formes et les téguments de leurs carapaces et de leurs pieds.

(1) Voyez , sur ce mécanisme qui est commun aux tortues et aux batraciens , les Mémoires de Robert Townson. Londres 1799.

1° LES TORTUES DE TERRE. (TESTUDO. Brongn.) (1).

Ont la carapace bombée, soutenue par une charpente osseuse toute solide, et soudée par la plus grande partie de ses bords latéraux au plastron; les jambes comme tronquées, à doigts fort courts et réunis de très près jusqu'aux ongles; pouvant, ainsi que la tête, se retirer entièrement entre les boucliers; les pieds de devant ont cinq ongles, ceux de derrière quatre, tous gros et coniques. Plusieurs espèces se nourrissent de matières végétales.

La Tortue grecque. (*Test. græca.* Lin. Schœpf.) pl. viii. ix.

Est l'espèce la plus commune en Europe; elle vit en Grèce, en Italie, en Sardaigne, et, à ce qu'il paraît, tout autour de la Méditerranée. On la distingue à sa carapace large, également bombée; à ses écailles relevées, granuleuses au centre, striées au bord, tachetées de noir et de jaune par grandes marbrures; et à son bord postérieur, qui a dans son milieu une proéminence un peu recourbée sur la queue. Elle atteint rarement un pied de long; vit de feuilles, de fruits, d'insectes, de vers; se creuse un trou pour y passer l'hiver; s'accouple au printemps, et pond quatre ou cinq œufs semblables à ceux des pigeons.

Parmi les espèces étrangères, il en est plusieurs des Indes orientales, d'un volume énorme, de trois pieds et plus de longueur. L'une d'elles a été trop particulièrement nommée

La Tortue des Indes. (*Test. indica.* Vosm.) Schœpf.

Tort. pl. xxii.

Sa carapace est comprimée en avant, et le bord antérieur se relève au-dessus de la tête. Sa couleur est un brun foncé.

Il en est aussi plusieurs remarquables par la jolie distribution de leurs couleurs, comme

La géométrique. (*Test. geometrica.* L.) Lacep. I. ix.

Schœpf. x.

Petite tortue dont la carapace noire a chacune de ses

(1) Merrem a changé ce nom en CHERSINE.

écailles régulièrement ornées de lignes jaunes en rayons partant d'un disque de même couleur, et

Le *Couï*. (*T. radiata*.) Shaw. Gen. zool. III. pl. II. et Daud. II. xxvi.

Espèce de la Nouvelle-Hollande, presque aussi bien dessinée que la géométrique, mais qui atteint une bien plus grande taille (1).

Quelques espèces (les *Pyxis*. Bell.) ont la partie antérieure du bouclier mobile, comme les tortues à boîte; et d'autres (les *Kinixys*, id.) peuvent mouvoir la partie postérieure de la carapace (2).

2° LES TORTUES D'EAU DOUCE. (EMYS. Brongn.) (3).

N'ont d'autres caractères constants pour les distinguer des précédentes, que des doigts plus séparés, terminés par des ongles plus longs, et dont les intervalles sont occupés par des membranes, encore y a-t-il des nuances à cet égard. On leur compte de même cinq ongles devant et quatre derrière. La forme de leurs pieds leur donne des habitudes plus aquatiques. La plupart vivent d'insectes, de petits poissons, etc. Leur enveloppe est généralement plus aplatie que celle des tortues de terre.

(1) Ajoutez : *T. stellata*, Schœpf., xxv; — *T. angulata*, Schweig.; — *T. areolata*, Sch., xxiii; — *T. denticulata*, Sch., xxviii, 1; — *T. cafra*, Schweiger.; — *T. signata*, Schw.; — *T. marginata*, Sch., xii, 1, 2; — *T. carbonaria*, Spix., xvi; — *T. hercules*, id., xiv; — *T. cagado*, id., xvii; — *T. tabulata*, Sch., xiii; — *T. sculpta*, Spix., xv; — *T. nigra*, Quoy et Gaym. *Voyage de Freyc.*, Zool., xxxvii; — *T. depressa*, Cuv.; — *T. biguttata*, id.; — *T. carolina*, Leconte, etc.

(2) Voyez les Mém. de M. Bell., dans les Trans. Linn., tome XV, 2^e part., p. 392; deux de ces *kinixys* que nous avons vus vivants, avaient les bords de la jointure de la carapace, inégalement usés et comme cariés, au point que l'on pourrait croire qu'il y avait quelque chose de maladif dans cette conformation.

(3) *Δ'έμυς* (Tortue).

La Tortue d'eau douce d'Europe. (*Testudo europæa*.
Schn. *orbicularis* Lin.) Schœpf. pl. I. (1).

Est l'espèce la plus répandue; on l'observe dans tout le midi et l'orient de l'Europe jusqu'en Prusse. Sa carapace est ovale, peu convexe, assez lisse, noirâtre, toute semée de points jaunâtres disposés en rayon. Elle atteint jusqu'à dix pouces de long; on mange sa chair, et on en élève pour cela avec du pain, de jeunes herbes; elle mange aussi des insectes, des limas, de petits poissons, etc. Marsigli dit que ses œufs sont un an à éclore.

La Tortue peinte. (*Test. picta*. Schœpf. pl. IV.)

Est une des plus jolies espèces; elle est lisse, brune, et chacune de ses écailles est entourée d'un ruban jaune, fort large au bord antérieur. On la trouve dans l'Amérique septentrionale, le long des ruisseaux, sur les rochers ou les troncs d'arbres, d'où elle se laisse tomber dans l'eau sitôt qu'on approche (2).

(1) C'est la même que la *verte et jaune*, Lacép. Pl. VI et sa ronde pl. V. On doit consulter, sur cette espèce, la belle monographie qu'en a donnée M. Bojanus, Vilna, 1819, in-folio.

(2) Aj. *Em. lutaria*, Lacép., IV; — *Em. Adansonii*, Shweig; — *Em. senegalensis*, Dumer.; — *Em. subrufa*, Lacép., XIII; — *Em. contracta*, Schweig; — *Em. punctata*, Schœpf., V; — *Em. reticulata*, Leconte; — *Em. rubriventris*, id.; — *Em. serrata*, Daud., II, XXI; — *Em. concinna*, Lec., ou *geometrica*, Lesueur; — *Em. pseudogeographica*, Lesueur; — *Em. scripta*, Schœpf., III, 4; — *Em. scabra*, id., III; — *Em. cinerea*, id., II, 3; — *Em. centrata*, Daud., ou *terrapen*, Lin., Schœpf., XV; — *Em. concentrica*, Lec.; — *Em. odorata*, id.; — *Em. fusca*, Lesueur; — *Em. leprosa*, Schw.; — *Em. nasuta*, id.; — *Em. dorsata*, Schœpf.; — *Em. pulchella*, Schœpf., XXVI, ou *insculpta*, Lec.; — *Em. lutescens*; Schw.; — *Em. expansa*, id.; — *Em. macquaria*, Cuv.

M. Fitzinger sépare sous le nom de CHELODINA, et M. Bell sous celui d'HYDRASPIS, les espèces à cou plus allongé, telles que: *Em. longicollis*, Shaw., gen. Zool. III, part. I, pl. XVI; — *Em. planiceps*, Schœpf., XXVII, ou *Canaliculata*, Spix., VIII; — *Em. platicephala*, Merrem; — *Em. depressa*, Spix. III, 2; — *Em. carunculata*, Aug. St.-Hil.; — *Em. tritenticulata*, id.

On doit remarquer parmi les tortues d'eau douce ,

LES TORTUES A BOITE (1).

Dont le plastron est divisé en deux battants par une articulation mobile, et qui peuvent fermer entièrement leur carapace quand leur tête et leurs membres y sont retirés.

Les unes ont le battant antérieur seulement mobile (2).

Dans d'autres, les deux battants se meuvent également (3).

Il y a au contraire des tortues d'eau douce dont la queue longue et les membres volumineux ne peuvent rentrer entièrement dans les boucliers. Elles se rapprochent en cela des sous-genres suivants, et surtout des chelydes, et méritent par conséquent aussi d'être distinguées (4).

Telle est

La Tortue à longue queue. (*T. serpentina.* L.) Schœpf.
pl. vi.

Que l'on reconnaît à sa queue presque aussi longue que sa carapace, hérissée de crêtes aiguës et dentelées, et à ses écailles relevées en pyramides. Elle habite les parties chaudes de l'Amérique septentrionale, détruit beaucoup de poissons et d'oiseaux d'eau, s'écarte assez loin des rivières, et pèse quelquefois au-delà de vingt livres.

3° LES TORTUES DE MER. (*CHELONIA* (5). Brongn.)

Ont leur enveloppe trop petite pour recevoir leur tête et surtout leurs pieds qui sont extrêmement allongés (principalement ceux de devant), aplatis en nageoires, et dont tous les doigts sont étroitement réunis et enveloppés dans la même

(1) C'est de cette subdivision que Merrem a fait son genre *TERRAPÈNE*; Spix, son genre *KINOSTERNON*; Fleming, son genre *CISTUDA*. L'espace d'Europe et d'autres ont déjà quelque chose de cette mobilité; ce qui rend son genre difficile à limiter.

(2) *Test. subnigra*, I, VII, 2; — *T. clausa*, Schœpf., VII.

(3) La tortue à boîte d'Amboine. Daud. II, 309: *Test. tricarinata*, Schœpf., II; *Test. pensilvanica*, I, d., XXIV.

(4) M. Fitzinger a fait de cette subdivision son genre *CHELYDRA*, et M. Fleming, son genre *CHELONURA*.

(5) *Chelonia*, de *χελωνη*. Merrem a préféré le nom barbare de *CARETTA*.

membrane. Les deux premiers doigts de chaque pied ont seuls des ongles pointus qui tombent même assez souvent l'un ou l'autre à un certain âge. Les pièces de leur plastron ne forment point une plaque continue, mais sont diversement dentelées, et laissent de grands intervalles qui ne sont occupés que par du cartilage. Les côtes sont rétrécies et séparées l'une de l'autre à leur partie extérieure; cependant le tour de la carapace est occupé en entier par un cercle de pièces correspondantes aux côtes sternales. La fosse temporale est couverte en-dessus d'une voûte formée par les pariétaux, et d'autres os, en sorte que toute la tête est garnie d'un casque osseux continu. L'œsophage est armé partout en dedans de pointes cartilagineuses et aiguës dirigées vers l'estomac.

*La Tortue franche ou Tortue verte. (Testudo mydas. (1)
Lin. T. viridis. Schn.)* Lacép. I. 1.

Se distingue par ses écailles verdâtres au nombre de treize qui ne se couvrent point en tuiles, et dont celles de la rangée du milieu sont à peu près en hexagones réguliers.

Elle a jusqu'à six ou sept pieds de long et jusqu'à sept et huit cents liv. de poids. Sa chair fournit un aliment agréable et salubre aux navigateurs dans tous les parages de la zone torride. Elle pâit en grandes troupes les algues au fond de la mer, et se rapproche des embouchures des fleuves pour respirer. Ses œufs qu'elle dépose dans le sable au soleil, sont très nombreux et excellents à manger, mais on n'emploie point son écaille

Une espèce voisine (*Chel. maculosa. nob.*) a les plaques mitoyennes du double plus longues que larges, et fauves marquées de grandes taches noires; et une autre (*Chel. lachrymata, nob.,*) avec des plaques comme la précédente, à la dernière relevée en bosse, et des flammes noires sur le fauve. Leurs écailles s'emploient utilement.

Le Caret. (Testudo imbricata. L.) Lac. I. II. Schœpf. XVIII. A.

Moins grande que la tortue franche, à museau plus

(1) Ce nom de *Mydas* a été pris par Linnæus dans Niphus. Schneider le croit corrompu d' *μύς*.

alongé, à mâchoires dentelées, portant treize écailles fauves et brunes qui se recouvrent comme des tuiles; cette espèce a la chair désagréable et malsaine; mais ses œufs sont très délicats, et c'est elle qui fournit la plus belle écaille de tortue employée dans les arts. On la trouve dans les mers des pays chauds.

Il y a aussi deux espèces à rapprocher du caret, *Chel. virgata*, nob.; Bruce, *Abyss.*, pl. XLII, qui a les plaques moins relevées, celles du milieu égales mais à angles latéraux plus aigus, et des vergetures noires et rayonnées sur ses écailles; et *Chel. radiata*, Schœpf, xvi, B, qui ne diffère de la précédente que parce que la dernière de ses plaques mitoyennes, est plus large; ce n'est peut-être qu'une variété.

La Caouane. (*Test. Caretta.* Gm.) Schœpf. pl. xvi.

Est plus ou moins brune ou rousse, et a quinze écailles dont les mitoyennes sont relevées en arêtes, surtout vers leur extrémité; la pointe du bec supérieur crochue, et les pieds de devant plus longs et plus étroits que dans les espèces voisines et conservant deux ongles plus marqués. Elle vit dans plusieurs mers et même dans la Méditerranée, se nourrit de coquillages, a la chair mauvaise et l'écaille peu estimée, mais fournit une huile bonne à brûler.

Merrem a distingué récemment, sous le nom de SPHARGIS, les chélonées, dont le test n'a point d'écailles et est revêtu seulement d'une sorte de cuir (1).

Telle est une très grande espèce de la Méditerranée :

Le *Luth.* (*Testudo coriacea.* L.) Lacep. I. III. Schœpf. XXVIII.

Sa carapace ovale et pointue en arrière, présente trois arêtes longitudinales, saillantes au travers du cuir (2).

4° LES CHÉLIDES OU TORTUES A GUEULE. (CHELYS. Dumer.) (3).

Ressemblent aux émydes par les pieds et par les ongles;

(1) M. Fleming les nomme CORIUDO. M. Lesueur, DERMOCHELIS.

(2) Aj. *Dermochelis atlantica*, Lesueur.

(3) Merrem a préféré pour ce genre, le nom barbare de MATAMATA.

leur enveloppe est beaucoup trop petite pour recevoir leur tête et leurs pieds, qui ont beaucoup de volume; leur nez se prolonge en une petite trompe; mais le plus marqué de leurs caractères consiste en ce que leur gueule fendue en travers n'est point armée d'un bec de corne comme celle des autres chéloniens, et ressemble à celle de certains batraciens, nommément du *Pipa*.

La *Matamata*. (*Testudo fimbria*. Gm.) Bruguières. Journ. d'Hist. nat. I. xiii. Schœpf. xxi.

A carapace hérissée d'éminences pyramidales; le corps bordé tout autour d'une frange déchiquetée. On la trouve à la Guiane.

5° LES TORTUES MOLLES. (TRIONYX. Geoff.)

N'ont point d'écailles, mais seulement une peau molle pour envelopper leur carapace et leur plastron, lesquels ne sont ni l'un ni l'autre complètement soutenus par des os, les côtes n'atteignant pas les bords de la carapace et n'étant réunies entre elles que dans une portion de leur longueur, les parties analogues aux côtes sternales étant remplacées par un simple cartilage, et les pièces sternales en partie dentelées comme dans les tortues de mer, ne remplissant point toute la face inférieure. On aperçoit après la mort, au travers de la peau desséchée, que la surface des côtes est très raboteuse. Les pieds, comme dans les tortues d'eau douce, sont palmés sans être alongés, mais trois de leurs doigts seulement sont pourvus d'ongles. La corne de leur bec est revêtue en dehors de lèvres charnues, et leur nez se prolonge en une petite trompe. Leur queue est courte et l'anus percé sous son extrémité. Elles vivent dans l'eau douce, et les bords flexibles de leur enveloppe les aident dans la natation.

Le *Tyrse* ou *Tortue molle du Nil*. (*Testudo triunguis*. Forsk et Gm.) *Trionyx ægyptiacus*. Geoff. Ann. du Mus. XIV. 1.

Quelquefois longue de trois pieds; d'un vert moucheté de blanc, à carapace peu convexe. Elle dévore les

petits crocodiles au moment où ils éclosent, et rend par là plus de services à l'Égypte que la mangouste (1).

La *Tortue molle d'Amérique*. (*Testudo ferox*. Gm.)
Penn. Trans. Phil. LXI. x. 1-3. Cop. Lacep. I. VII.
Schœpf. XIX.

Habite les rivières de la Caroline, de la Géorgie, de la Floride et de la Guiane; se tient en embuscade sous les racines des joncs, etc., saisit les oiseaux, les reptiles, etc., dévore les jeunes caïmans et devient la proie des grands. Sa chair est bonne à manger (2).

LE DEUXIÈME ORDRE DES REPTILES,

OU LES SAURIENS (3).

Ont le cœur composé, comme celui des chéloniens, de deux oreillettes, et d'un ventricule quelquefois divisé par des cloisons imparfaites.

Leurs côtes sont mobiles, en partie attachées au sternum, et peuvent se soulever ou s'abaisser pour la respiration.

Leur poumon s'étend plus ou moins vers l'arrière du corps; il pénètre souvent fort avant dans le bas-ventre, et les muscles transverses de l'abdomen se glissent sous les côtes et jusques vers le

(1) Sonnini., voyage en Egypte, tome II, p. 333.

(2) Aj. *Trionix javanicus*, Geoffr., Ann. du Mus. XIV; — *Tr. carinatus*, id.; — *Tr. stellatus*, id.; — *Tr. euphraticus*, Olivier, Voyage en Turq., etc., pl. XLII; — *Tr. gangeticus*, Duvaucel; — *Tr. granosus*, Leach. ou *test. granosa*, Schœpf. XXX, A et B.

IV. B. La Tortue de Bartram, Voyage en Am. sept., trad. fr., I, pl. 2, me paraît le *Testudo ferox*, auquel le dessinateur a donné, par mégarde, deux ongles de trop à chaque pied.

(3) De σαῦρος (Lézard), animaux analogues aux lézards.